



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité aux services au public (SDAASP)

Le cadre législatif : l'article 98 de la loi NOTRe

Les objectifs du SDAASP

- Définir pour 6 ans un programme d'actions pour renforcer l'offre de services dans les zones déficitaires
- Etablir un plan de développement de la mutualisation des services sur le territoire
- Dresser une liste des services au public existant sur le territoire, leur localisation et modalités d'accès.

Le contenu du SDAASP

- une présentation du diagnostic de territoires
- un programme d'actions sous forme de fiches opérationnelles

La procédure d'élaboration du SDAASP

- une élaboration conjointe Etat – Département
- une transmission du projet de schéma pour avis aux EPCI, au conseil régional et à la conférence territoriale de l'action publique
- la transmission du projet de schéma pour approbation au conseil départemental
- à l'issue de ces consultations , le schéma est arrêté par le préfet

La mise en œuvre du SDAASP

Pour la mise en œuvre des actions programmées, une convention est conclue entre

- le préfet
- le département
- les communes ou groupements de communes
- les organismes privés ou publics concernés
- les associations d'usagers des services au publics.

La méthode retenue en Sarthe

- le recours à un cabinet d'études

- une instance de concertation qui sera associée aux différentes étapes d'élaboration (coprésidée par Mme la Préfète et M. le Président du Conseil départemental et composée d'élus, de représentants des opérateurs, des services de l'État, des usagers ...)

- des groupes de travail thématiques

Le calendrier d'élaboration du SDAASP

La phase diagnostic : juin - décembre 2016

- sur la base d'éléments à disposition (études sectorielles existantes)
- sur la base d'enquêtes réalisées par le consultant auprès des élus et des usagers

L'élaboration du plan d'action : janvier - avril 2017

La phase consultation : juillet 2017- novembre 2017

L'arrêté préfectoral : décembre 2017